

Les chiens dans l'armée

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **2 (1899)**

Heft 69

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-248839>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

nationale que Negelen, Mathieu élève de M. Bandt, fit mon portrait à l'huile qui orne encore en ce moment un coin de l'appartement dans la maison. Je l'avais acheté après le départ d'Antoine, Kusnick, qui allait rejoindre son frère officier en Autriche.

La conscription de la classe de 1810 décrétée, j'en faisais partie. Je n'avais crainte du sort ; je venais de remarquer un capitaine décoré, arrivé depuis peu de Sarguemines (Moselle) M. Wetter, (*) beau frère du général Delmas que la fortune avait favorisé. Je me disais mentalement : « pourquoi, avec de l'instruction ne réussis-je pas ? » — j'étais décidé.

O tirait un « a » à l'avance ; l'opération se fit au commencement du mois de février à la sous-Préfecture ; l'appel des noms se faisait par ordre alphabétique. Le mien prononcé, j'approche de l'urne, et en tire le N° 45.

Le dernier du contingent d'activité était arrêté au 40.

Le jeune Negelen avait ramené le N° 69.

Avant le tirage, on était d'accord à partager ensemble notre destinée ; il avait un oncle maternel, officier supérieur au 50^e de ligne qui avait son dépôt à Cambrai (Nord) Comptant sur sa parole, j'avais rempli deux imprimés d'engagements lointains, et après avoir signé le mien, je me rendis chez lui pour en faire autant. Les pleurs de sa mère, « mon pauvre Nicolas, je ne te reverrai plus ! » m'ôtèrent la parole, je sortis et courus jeter au guichet de la poste celui me concernant, sans plus de réflexion.

La visite du préfet, du général, et de M. Briche secrétaire eut lieu sur la fin du mois.

J'aurais pu user de moyens pour me faire réformer, pour faiblesse de complexion apparente ; étant d'ailleurs assez bien constitué, sain de corps, je me serais fait scrupule d'être remplacé, je ne me présentai pas.

Ma sœur se trouvait alors à Delémont chez Mlle Bennot, son amie ; je saisis cette occasion pour aller prendre congé d'elle, de la maison Pallain, et de nos anciennes connaissances, en même temps que pour me faire à la marche.

Je partis le 1^{er} mars, et fis mes sept lieues sans éprouver la moindre fatigue ; je reçus bon accueil de M. Bennot.

Pendant mon séjour, nos promenades étaient au Forbourg, d'où l'on plonge la vue sur une belle prairie émaillée de fleurs, qu'arrose la Birse des eaux claires et limpides et sur les bords Quinquerez, d'un bel aspect. J'eus lieu d'être en ne peut plus content de ce petit voyage.

J'y remarquai en passant une demoiselle de Roggenbach avec sa cousine Mlle D'Ichtersheim d'une rare beauté, l'une et l'autre.

A mon retour, nous nous rendimes, mon père et moi au collège, pour y faire visite et me recommander à M. l'adjudant général baron Gressot, ci-devant officier au régiment du Prince, depuis aide de camp du maréchal Augereau, et en ce moment chez son frère qui lui avait déjà parlé de moi. Aussi n'eus-je besoin d'en dire plus : il m'adressa directement à M. Gauthier colonel du 37^e régiment d'infanterie de ligne, son intime ami, alors cantonné à Châlons sur Saône, Tournus et Cuisery après la campagne de 1808, et la prise de Stralsund capitale de la Poméranie suédoise, sous le maréchal Brune.

(A suivre.)

Les chiens dans l'armée

Connait-on le rôle que les chiens sont appelés à jouer dans l'armée ? Il est plus important qu'on ne suppose, car ils deviennent de vrais auxiliaires de l'armée.

Ces chiens sont destinés au service des avant-

(*) Ignace Wetter né à Porrentruy le 5 novembre 1776 fils de l'auvergiste du Soleil, entré au service en 1800, était alors arrivé au grade de chef d'escadron de cuirassiers. Il fut tué quelque temps après, le 22 mai 1809, à la bataille d'Essling. C. F.

postes et à la correspondance. On a bon espoir des services qu'ils pourront rendre. Mais si on en juge par les essais qui ont eu lieu à Vincennes et par les résultats obtenus en Russie, en Allemagne et en Italie, on peut dire que ces animaux, grâce à leur merveilleux instinct, leur sensibilité d'odorat, leur finesse d'oreille, leur intelligence et leur docilité, contribueront puissamment en temps de guerre à la sécurité de l'armée. En France un officier, M. le lieutenant Jupin, du 32^e de ligne, a été chargé d'aller étudier à l'étranger l'emploi des chiens dans les corps de troupes, et c'est sous sa direction que se fait le dressage des chiens incorporés.

Les chiens peuvent rendre à l'armée divers services. Aux avant-postes, par exemple, surtout la nuit, ils sont d'un précieux secours. Au moindre bruit lointain, ils se dressent, cherchent à se rendre compte de sa cause et sa direction, ils vont à la découverte, puis reviennent quelques instants après et par leur attitude, par leur aspect tranquille ou effaré, montrent s'il y a ou non quelque danger à craindre.

Dans ses reconnaissances, le chien accompagne les hommes qui marchent en avant, il va de côté et d'autre ; si son maître lui indique un point suspect, il s'en approche avec prudence, il écoute, flaire et ne revient qu'après s'être assuré qu'il n'y a aucun danger.

Ces chiens sont également employés pour la correspondance entre les avant-postes et les gros de la troupe. Dans ce cas, l'animal est mené à la chaîne par les soldats qui s'éloignent, tandis que son maître reste au quartier général.

Alors si cette troupe, qui est au loin, à trois quatre, cinq lieues même, veut envoyer une dépêche, à un renseignement urgent à transmettre, ce message est placé dans un petit sac de cuir fixé au cou du chien, et celui-ci est rendu en liberté. Immédiatement il se met en route pour revenir à son point de départ, mais il effectue ce trajet avec une extrême prudence ; il se dissimule, il suit les haies, les fossés, les talus, s'arrête, se cache ou fait un détour s'il rencontre des personnes, et enfin il arrive au poste où l'attend son maître qui prend alors la dépêche et la porte à ses chefs.

Dans les champs de tir, notamment à Schweirin, on a utilisé la sagacité des chiens à établir une communication constante entre les cibles et stands. Ces chiens se sont habitués très facilement au bruit des détonations.

Le chien de guerre doit savoir reconnaître l'ennemi. En Allemagne, l'ennemi c'est le soldat français, et voici par quel procédé on leur apprend à connaître et à craindre nos voisins. Un individu portant l'uniforme de ceux-ci se cache, par exemple, derrière un buisson, un rocher ou un abri quelconque ; le chien à dresser est envoyé par son maître en reconnaissance vers cet abri. Au moment où il s'en approche, l'individu caché se dresse tout à coup, et poursuit le pauvre animal en lui lançant des pierres et en criant, de sorte qu'au bout de peu de temps le chien a une profonde terreur de l'uniforme français, et il apprend à se méfier de tout obstacle, de tout endroit qui pourrait dissimuler un ennemi.

Une des difficultés de l'emploi des chiens dans l'armée était de trouver une race intelligente, aux sens très développés, et en même temps forte et robuste. Après plusieurs essais, on s'est arrêté en Allemagne à une race de petite taille et poils longs et fournis, présentant quelque analogie avec l'ancienne race française, aujourd'hui presque disparue : le « loulou », le chien de diligence. En France, dans les quelques essais qui ont eu lieu, ce sont les chiens de bergers et surtout une race moyenne à robe sombre, très intelligente et aboyant fort peu à laquelle on semble devoir donner la préférence. Lorsque les expériences faites actuellement auront permis de déterminer la meilleure race et les meilleurs procédés d'éducation, tous les ré-

giments français seront pourvus de chiens de guerre.

Il est probable que ces chiens recevront au régiment non seulement une éducation officielle, mais, en outre, un enseignement supplémentaire de tours d'intelligence et d'acrobatie qui les transformera en véritables chiens savants.

De plus, à en juger par l'existence faite autrefois par les tronpiers aux « chiens du régiment », on peut prévoir que les chiens de guerre modernes ne seront pas malheureux.

Le chien du régiment, jadis, était le plus souvent un orphelin recueilli par un soldat charitable, puis élevé et adopté par la troupe.

D'autrefois, c'était un prisonnier de guerre capturé dans quelque village emporté d'assaut.

Le chien du régiment, lorsque celui-ci était en marche, avait sa place marquée derrière la musique, immédiatement avant la cantinière.

Il a fallu plusieurs arrêtés ministériels pendant l'empire pour que les troupiers consentissent à abandonner leurs amis d'adoption.

Il y a un grand nombre d'exemples de surprises de l'ennemi, déjouées, d'embuscades découvertes, et de troupes sauvées grâce à la vigilance du chien du régiment. Nous rappelons les services rendus lors de la campagne d'Italie (première République), par l'illustre Moustache qui, marchant toujours à l'avant-garde, en premier éclaireur, découvrit bien des embûches. Les soldats avaient une telle confiance dans son instinct qu'ils le suivaient en pays inconnus comme un guide sûr et fidèle. Moustache tomba frappé d'une balle ennemie, et on l'enterra avec les honneurs militaires.

Dans les guerres d'Afrique, les chiens ont souvent déjoué les ruses des Arabes. On a raconté l'histoire du chien Fanfare du 4^e régiment de zouaves, qui, nommé caporal, puis sergent à la suite d'actions d'éclat, périt traîtreusement assassiné dans un guet-apens. Attiré loin de son régiment, grâce à la complicité d'un être de sa race, mais d'un sexe différent, il fut décapité par les Arabes et sa tête fut placée en évidence au bout d'une pique. Le lendemain, le 4^e zouaves emporta d'assaut deux villages fortifiés qui jusque-là avaient résisté à toutes les attaques, et Fanfare fut vengé.

Sur les planches

(Suite et fin)

Je n'y failirais pas... si tu avais un frère qui te ressemblât.

— Ne raille pas...

— Au contraire et tu me plais fort pour belle-sœur...

— Hélas ! Tu l'as entendu tout-à-l'heure encore... Quand je changerais pour tous, je resterais toujours pour lui ta pensionnaire gauche et ridicule de notre présentation... La première impression ne s'efface pas, va !

— Ta ! ta ! ta ! ta ! C'est ta faute d'abord ! Pourquoi a-t-il une voix de demoiselle !...

Ça doit être commode pour commander un équipage...

— Ça lui va si bien !

— Affaire de goût... Alors tu l'aimes ?

— A quoi bon ! Puisqu'il ne m'aimera jamais, ni lui, ni personne...

— Je ne compte pas ! C'est gentil pour ton amie !

— Ma bonne chérie !

— Eh bien ! moi, je prétends que tout le monde t'entoure d'affection, te rend justice ! car tu es charmante en tous points, seulement tu ne te mets en frais que pour moi...

— Je n'ose pas...

— Tu n'oses pas ! Tu n'oses pas ! Il faudrait te guérir de ta timidité, comme *Zamore*...

Zamore !

— Un jeune terre-neuve que nous avions à La Guadeloupe, et qui, malgré les qualités aquatiques attribuées à sa race, refusait obstinément